

# DIFFÉRENCIATION DE PARCELLES DE CHENIN DU VAL DE LOIRE À L'AIDE DE L'ÉTUDE DES FLORES FONGIQUES DES RAISINS EN UTILISANT L'OUTIL DGGE

Le but de l'étude est de déterminer l'utilisation de la PCR-DGGE dans le cadre du suivi depuis 2002 d'un réseau de sept parcelles de Chenin (AOC Vouvray et Montlouis) ; cinq sont définies comme sensibles à l'état sanitaire\* et particulièrement aux déviations nommées goûts moisi-terreux (GMT).

## MATÉRIEL ET MÉTHODES

7 parcelles de Chenin dont 5 sensibles à l'état sanitaire\* ; analyses de résistivité en 2006 et analyse des sols par la Célule Terroir Viticole d'Angers (CTV) ; suivi climatique : méso et microclimat.

Suivi de maturité 2007 (été frais et pluvieux), état sanitaire, étude de la flore fongique par PCR-DGGE entre le 23 août et le 2 octobre.

## RÉSULTATS - DISCUSSION

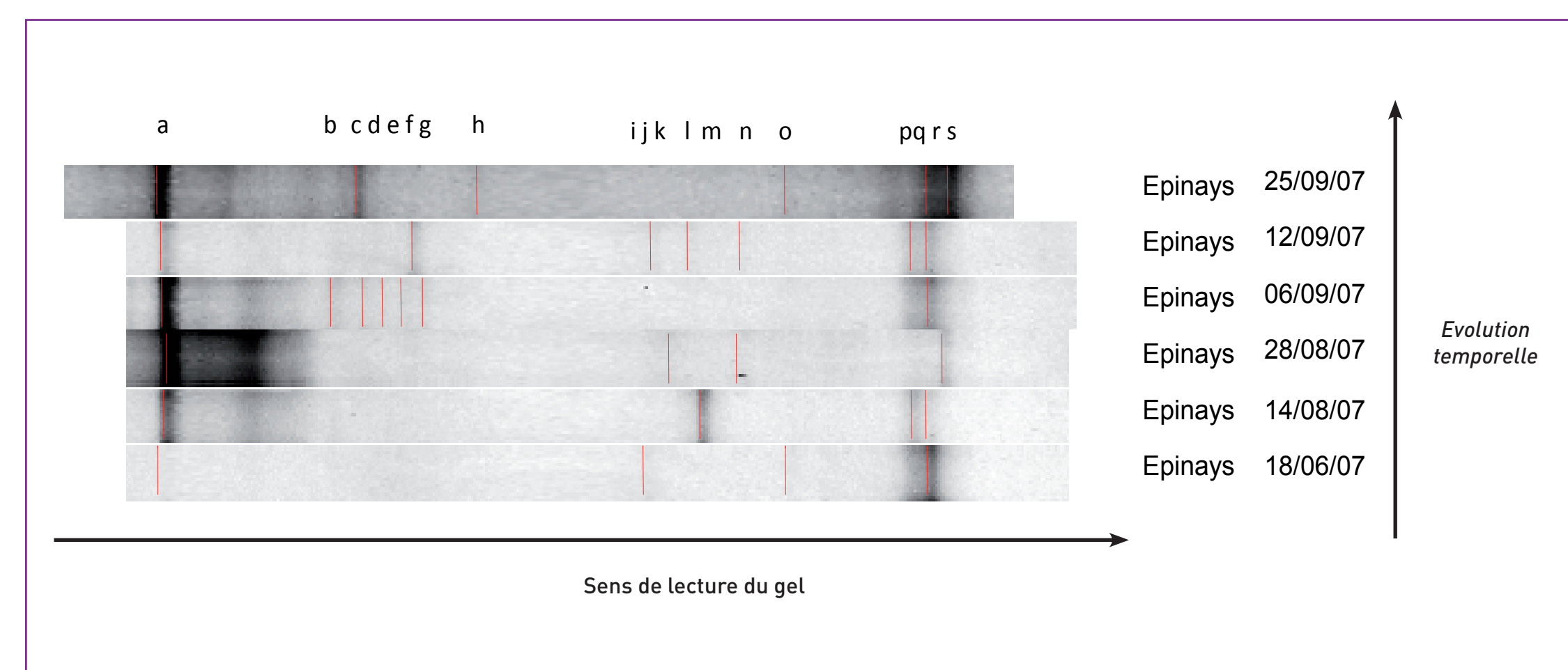
Si le sol est une variable explicative de l'état sanitaire, alors il existe deux types de parcelles :

- ◆ celles sensibles à l'effet sol comme les Brosses 10, le Gard ou modérément sensible comme Marronniers. Le sol intervient à travers la circulation de l'eau,
- ◆ celles s'affranchissant de l'effet sol par une autre variable explicative dominante comme Epinays, Brosses 20.

Les nouvelles mesures de résistivité ne permettent pas de classer les parcelles du Réseau Chenin de Touraine selon leur niveau de risque goûts-moisi-terreux. Le sol constitue donc un facteur structurel aggravant pour les goûts-moisi-terreux.

L'évolution qualitative de la flore fongique à partir du 6 septembre est perceptible sur l'image 1, à laquelle est associée le détail des espèces détectées, pour la parcelle Epinays ; de même que pour la comparaison de l'ensemble des parcelles à la même date du 12 septembre où les teneurs en géosmine, pour les parcelles Marronniers et Epinays ont fortement augmenté. C'est ainsi que l'on peut observer cette variation qualitative de la flore fongique à la fois au cours des semaines mais également entre les parcelles.

Image 1 : Gel 20-70 % de la parcelle Epinays aux différentes dates de prélèvements



### Epinays :

18/06/07 : a) *B. cinerea* ; i) *P. implicatum* ; o) *Sp. alborubescens* ; q) inconnue

14/08/07 : a) *B. cinerea* ; m) p) q) inconnue

28/08/07 : a) *B. cinerea* ; k) *P. herquei*, *P. purpurescens* ; n) *Kl. thermotolerans* ; r) inconnue

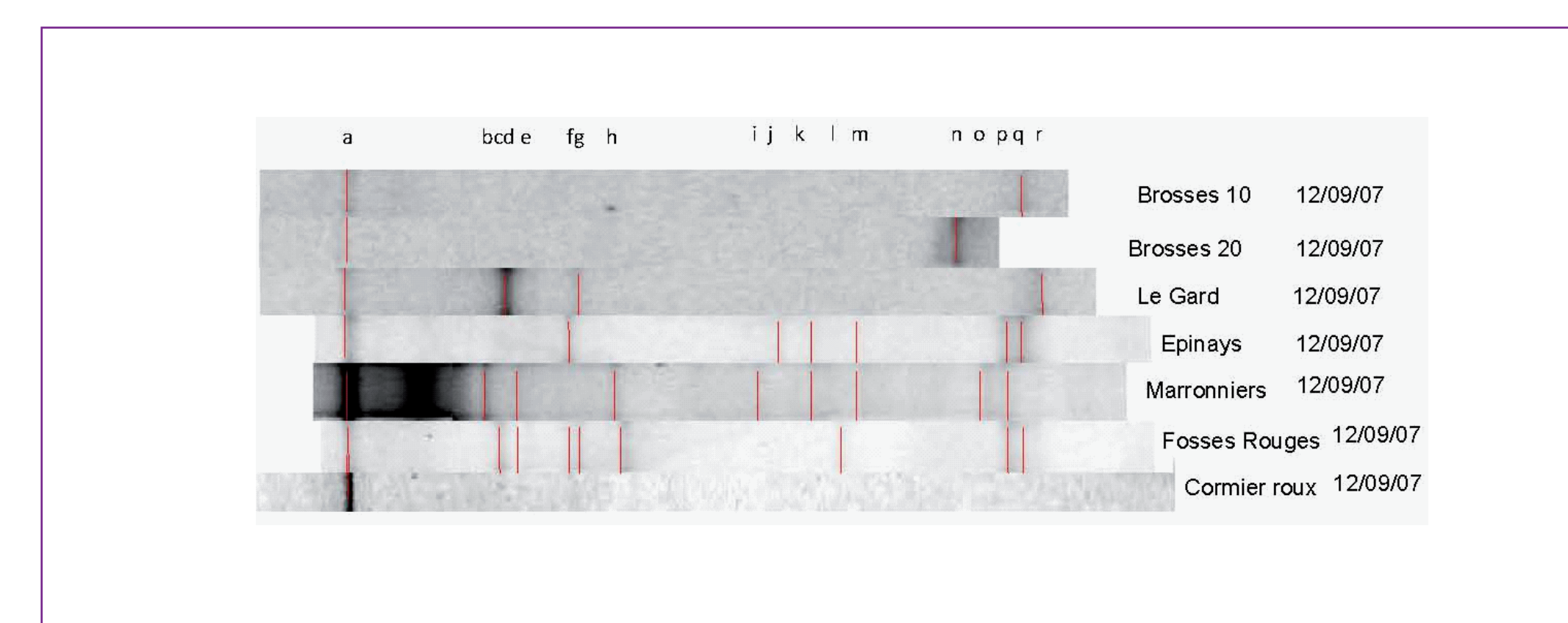
06/09/07 : a) *B. cinerea* ; b) inconnue ; c) *P. italicum*, *P. spinulosum* ; d) *P. viridicatum* ; e) *P. expansum* ;

g) *P. purpurescens*, *P. herquei*, *S. cerevisiae* ; q) inconnue

12/09/07 : a) *B. cinerea* ; f) *P. herquei* ; j et l) inconnue ; n) *Kl. Thermotolerans* ; p) q) inconnue

25/09/07 : a) *B. cinerea* ; c) *P. italicum* ; h) *P. thomii* ; o) *Sp. alborubescens* ; q) inconnue ; s) *A. japonicus*.

Image 2 : Gel 20-70 % des 7 parcelles de Chenin à la date du 12 septembre 2007



### Prélèvements du 12 septembre sur 7 parcelles :

Brosses 10\* : a) *B. cinerea* ; q) inconnue

Brosses 20 : a) *B. cinerea* ; n) inconnue

Le Gard : a) *B. cinerea* ; d) *P. commune* ; g) *S. cerevisiae*, *P. purpurescens*, *P. brevicompactum* ; r) inconnue

Epinays : a) *B. cinerea* ; f) *P. herquei* ; j et k) inconnue ; m) *Kl. thermotolerans* ; p et q) inconnue

Marronniers\* : a) *B. cinerea* ; b) inconnue ; e) *P. italicum* ; h) *P. thomii*, *M. pulcherima*, *P. restrictum* ;

i) *P. implicatum* ; k, m, o et p) : inconnue

Fosses rouges\* : a) *B. cinerea* ; c) inconnue ; e) *P. italicum*, *P. spinulosum* ; g) *S. cerevisiae*, *P. brevicompactum*,

*P. herquei*, *P. purpurescens* ; d) *P. commune* ; g) *P. thomii*, *M. pulcherima* ; j, n et o) inconnue

Cormier roux\* : a) *P. paxili*, *B. cinerea*.

## CONCLUSION

Ainsi, il est possible de pouvoir déterminer la flore fongique présente et spécifique à chaque parcelle. Cependant, aujourd'hui, la seule détection de souches appartenant au genre *Penicillium sp.* est nécessaire, mais pas suffisante pour déterminer un niveau de risque GMT à la parcelle.